

CONSIGNE D'AUTORISATION D'ACCES AUX REMONTEES MECANIQUES

Conformément aux arrêtés communaux relatifs à la sécurité sur les pistes de ski et sur les espaces réservés aux pratiques d'activités spécifiques de glisse et aux autorisations formelles de la commission de sécurité des pistes du domaine.

REMONTEES MECANIQUES	PIETONS	HANDICAPES SKIS ASSIS (1)	CHIENS (6)	ENFANTS (Porte bébé dorsal) (9)	LUGES (4)	RAQUETTES	SKIS DE FOND	PARAPENTES (8)	ENGINES SPECIAUX		FAT BIKES (7)
									Snowscot	Baby Snow	
DMC 1	X	X	X	X	(5)	X	X	X	X		
DMC 2	X	X	X	X		X		X	X		
Télémixte des JEUX	X	X	X	X	X	X	X		X		X
Téléphérique du PIC BLANC	X	(2)	X	X				X ÉTÉ	X		
Télesiege du LAC BLANC											
Télesiege de L'HERPIE		X							X		
Télesiege du LIEVRE BLANC		(2)							X		
Télémixte MARMOTTES 1	X	X	X	X				X	X		
Télocabine MARMOTTES 2	X		X	X				X			
Funitel MARMOTTES 3	X		X	X				X			
Télémixte RIF NEL EXPRESS		X		X					X		
Télesiege des ROMAINS		X							X		
Tapis grand RIF NEL		X		X			X	X	X	X	
Tapis petit RIF NEL		X		X			X	X	X	X	
Télesièges ALPAURIS	X	X	X	X			X	X	X		
Télesiege CHALVET		X							X		
TCSP ALPE EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
TCSP HUEZ EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Télépulsé TELECENTRE	X		X	X	X	X	X	X			
Télesiege GRANDE SURE	X	X	X	X accord				X	X		
Télémixte du SIGNAL	X	X	X	X				X	X		X
Tapis des GRENOUILLES	X	X	X	X	X	X	X		X		
Tapis des BERGERS	X	X	X	X	X	X	X		X		
Tapis des MOUTONS	X	X	X	X	X	X	X		X		
Téleski des SAGNES		X							X	X	
Téleski BABARS		X							X		
Téleski ECOLE 1		X							X		
Téleski STADE		(2)									
Téleski de POUTRAN		X					X		X	X	
Téleski ECOLE 2		X							X		
Télesiège du VILLARAI	X	X	X	X accord			X		X		
Téleski du CLOUDIT		X							X		
Téleski PETIT PRINCE		X							X		
Téleski LANGARET		X							X		
Téleski TORTUE		X							X	X	
Tapis ESCARGOTS	X	X	X	X	X	X			X	X	
Ascenseur	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Télesiège AURIS EXPRESS	X	X	X	X accord			X	X	X		
Télesiège des LOUVETS	X	X	X	X accord			X	X	X		
Télesiège de FONTFROIDE		X							X		
Télesiège des LOMBARDS		X							X		
Télesiège de MARONNE	(3)	X				(3)			X		
Télémixte des SURES	X	X	X	X			X		X		
Téleski du COL		X							X		
Téleski de LA FORET		X							X		
Téleski de PIEGUT		X							X		
Tapis BAUCHETS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Tapis BAMBIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Téléphérique 1 VAUJANY-ALPETTE	X	X	X	X	X	X	X		X		
Téléphérique 2 ALPETTE-ROUSSES	X	X	X	X					X		
Télocabine de POUTRAN 1	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télocabine de POUTRAN 2	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télocabine de l'ALPETTE	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télocabine de l'EAU D'OLLE EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télocabine de VAUJANY-VILLETTE	X		X	X					X		
Télocabine de VILLETTE-MONTFRAIS	X		X	X					X		
Télocabine de l'ENVERSIN	X	X	X	X					X		
Télémixte de CLOS GIRAUD		X	X	X			X		X		
Télesiège de MONTFRAIS		X							X		
Télesiège des VALLONNETS		X							X		
Téleski de l'ALPETTE		X							X		
Téleski du LAMA		X							X		
Téleski de l'OLMET		X							X		
Téleski du CLOS DU PRE		X							X		
Téleski du CHAMPCLOTURY		X							X		
Téleski de MONTFRAIS 1		X							X		
Tapis de l'OLMET	X		X	X	X	X			X		
Tapis de MONTFRAIS	X		X	X					X	X	
Ascenseur de l'EAU D'OLLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

X : Accès autorisé

(1) Skieurs handicapés en fauteuil : L'équipement utilisé doit avoir reçu un avis technique favorable du STRMTG. Le skieur handicapé doit être accompagné au minimum d'une personne valide.

(2) TPH Pic Blanc, TS Lièvre et TK Stade : Une demande préalable doit être effectuée auprès du responsable d'exploitation pour l'autorisation d'accès.

(3) Télesiège de Maronne : Si manque de neige et avec autorisation préalable du responsable d'exploitation, les piétons et raquettes sont autorisés.

(4) Luges : Accès autorisé sur pistes dédiées. Sur siège : leash obligatoire. Uniquement pour luges directionnelles équipées de freins. Port du casque obligatoire.

(5) Accès luges au DMC : Accès autorisé uniquement si le Télémixte des Jeux est fermé. Descente obligatoire à 2100.

(6) Chiens : Le conducteur de l'installation peut interdire l'accès s'il juge que le comportement du (ou des) chiens est dangereux ou gênant pour les autres usagers - en cabines pour les TMX

(7) Fat bikes : accès autorisé uniquement avec un moniteur agréé

(8) Parapente : accès autorisé couloir ESF uniquement avec un moniteur agréé - pas besoin de titre de transport à la descente si vol annulé

(9) Porte bébé : X avec accord préalable du directeur des remontées mécaniques

Engins spéciaux : Ayant reçu un avis "AVEL" du STRMTG

Snowscot : Engins équipés de deux patins indépendants, utilisateur en position debout (Biboard, Insane Toys, Bike board Snow, Blackmountain, Scoot'Daines, EVO-Snow, R2S, Myshape, SM, R Pure) Avec leash obligatoire. En télesiège, embarquement obligatoire sur une extrémité du siège en réservant 2 places.

Baby Snow : Utilisateur avec un skieur adulte et un enfant. Utilisation autorisée sur TK à perches uniquement (2 personnes sur le même agrés), avec leash obligatoire

Autres engins spéciaux (possédant un "AVEL") non autorisés sur le domaine : Véloskis (Engins équipés de deux patins indépendants, utilisateur en position assise, Snowbike, Winter X Bike, VS Firem, ATSB, Sledgehammer, Kit Gigantic), Trikke Skki, SMX, Skirider, Three Planking, Cool Seven, Micro Snow Scooter, Yooner, Luge Crozon, Speedel Snow, ...

validé le
FREDERIC FORTE
DIRECTEUR EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES